

# Le Conseil Municipal Jeune.

## 1- Caractéristique générale

### Définition et utilité :

Le Conseil Municipal Jeune est communément appelé C M J. Il s'agit d'une véritable assemblée regroupant des enfants et des adolescents, élus ou volontaires. A l'image du Conseil Municipal, ils se réunissent selon un calendrier pré établi.

D'après un journal qui abordait ce thème, « *il existe en France environ 1200 conseils d'enfants, d'adolescents ou de jeunes adultes, leurs compositions, leurs modes de fonctionnement, leurs actions différentes. Tous cependant tiennent un rôle politique et pédagogique* »

Il en ressort que le CMJ *doit être un instrument de dialogue entre Jeunes et Adultes, un outil d'apprentissage de la démocratie avec pour objectif :*

- Aux jeunes de se constituer en groupe et ceci afin de monter des projets communs à un ensemble de personnes.
- Aux jeunes de s'ouvrir à la commune mais aussi au-delà des limites communales dans un souci de faire changer l'image négative qu'ils transportent.
- Aux jeunes de ne plus se cantonner à un rôle de consommateurs d'activité mais qu'ils en deviennent les auteurs.
- Aux jeunes de prendre conscience qu'ils doivent certes obéir à des lois mais qu'ils ont aussi des droits dont le premier est le droit à l'expression.

Ce conseil Municipal doit être un organe consultatif pour toutes les décisions qui pourront être prises en Conseil Municipal concernant l'enfance et la jeunesse ; il doit aussi être un organe de propositions.

Il appartiendra au Conseil Municipal de donner son aval ou non à toutes demandes formulées par le C M J.

### Fonctionnement du CMJ :

Il appartient au Conseil Municipal de fixer les conditions d'organisation d'une telle structure. Outre cette dimension légale, il y a certaines règles qui permettent au conseil Municipal de fonctionner :

- La première est la nécessaire indépendance du Conseil Municipal Jeune. Il ne doit pas subir de pression de qui que ce soit (associations, groupes divers, groupes politiques).

- La deuxième règle est la création d'une charte, d'un règlement intérieur. Bien qu'indépendants, les élus du C.M.J doivent s'engager à respecter la charte édictée par le Comité d'éthique et de préparation aux élections.
- Le troisième principe est donc la création d'un Comité d'éthique. Sa composition peut varier mais elle doit être délibérée en Conseil Municipal. Ce Comité d'éthique est chargé de l'authenticité et la transparence du C.M.J.

De plus, il faudrait que chaque proposition faite par le CMJ soit examinée en Conseil Municipal et qu'elle reçoive toute une réponse argumentée que celle-ci soit positive ou négative.

### **Qui peut se présenter au Conseil Municipal Jeune ?**

- Toutes les personnes quel que soit son sexe.
- Toutes les personnes résidentes sur la commune ou ayant un intérêt (les personnes qui fréquentent les associations de la commune, qui fréquentent une des structures de la commune, qui travaillent sur la commune).
- Pour pouvoir être conseiller municipal, il faut être au minimum dans sa neuvième année et au maximum dans sa seizième année au jour des élections.

Ce fonctionnement est établi comme si le conseil était communal et non intercommunal. Actuellement, la volonté politique est de centrer le CMJ sur la commune de Lévigac.

### ***Qui peut voter pour les Conseillers Municipaux jeunes ?***

Le Conseil Municipal Jeune est ouvert aux 9 / 16 ans, nous partons du principe que les Conseillers municipaux jeunes doivent être à l'écoute et doivent représenter l'ensemble de l'enfance et de la jeunesse de Lévigac.

Les électeurs sont donc tous les enfants et jeunes âgés entre 9 et 16 ans.

### **Quelles modalités pour les élections et pour les mandats ?**

*Les élections :*

- Les conseillers municipaux jeunes seront élus pour un mandat de deux ans.
- Leur mandat est renouvelable.
- Les élections se font au scrutin nominal.
- Les modalités administratives, les candidats ont rempli une déclaration de candidature qu'ils ont déposée auprès de la mairie ou du responsable du CMJ. Ces déclarations de candidatures ont été accompagnées d'une autorisation parentale.

## **Le rôle du Comité du comité d'éthique :**

- Le Comité d'éthique se doit de veiller au bon fonctionnement du CMJ, de s'assurer que les projets soient d'intérêt général.
- Mettre au service de la collectivité ses compétences pédagogiques
- Le comité d'éthique est une instance qui veille à ce que le conseil des jeunes ne soit pas instrumentalisé
- Il est composé de personnes s'impliquant activement dans la vie du village (maire, élus, enseignants, animateurs, parents d'élèves, associatifs...)

## **Quel mode de gestion ?**

Le budget pour le C M J se décompose en deux parties :

Une première partie qui a trait à l'organisation et à l'administratif. Ce sera toute la partie communication, information, etc. ...

La seconde partie du budget a trait à la phase des projets. Ceci devra nous permettre d'établir si leurs projets sont des projets qui seront classés dans la ligne investissement ou si ces projets seront classés dans la ligne fonctionnement.

## **2- Le CMJ de Lévignac sur save**

### **Objectifs :**

- Prendre en compte la parole des enfants/jeunes.
- L'écoute de l'autre.
- La prise de décision.
- Leur permettre de participer à la vie de la commune

Le CMJ s'inscrit dans la continuité d'un travail pédagogique amorcé dès l'école primaire. Certains outils pédagogiques sont mis en place sur l'école pour permettre aux enfants de pouvoir s'exprimer sous forme de boîte à idée, d'assemblée d'enfants.

Le CMJ reprend la même structure, les mêmes objectifs. Cependant, il prend une autre dimension dans la mesure où il est un moyen pour s'ouvrir sur l'extérieur. Cela doit aussi permettre de prendre en compte les avis, les envies des personnes à une autre échelle que celle du groupe seul.

## Historique :

Projet mis en place dans le cadre de la politique jeunesse de la ville, créée en 2004 dans le but de sensibiliser les jeunes à la citoyenneté.

Le nombre d'élus a varié entre les différentes élections.

Premières élections en 2004.

Depuis 6 groupes d'élus se sont succédés : 2004-2006, 2006-2009, 2009-2011, 2011-2013, 2013-2015, 2015-2017

## Fonctionnement du CMJ de Lévignac Sur Save :

Moyens :

Budget de fonctionnement Mairie

Un animateur pour aider les jeunes à monter leurs projets

Moyens Matériel :

- Lieu de réunion
- Ordinateur, imprimante
- Téléphone : Mairie
- Supports catalogues : Mairie
- Secrétariat : Mairie

Réunions : Elles seront animées par 2 personnes pour permettre de travailler dans la continuité  
1h de réunion toutes les 2 semaines (convocations écrites ou mail)  
Sous forme démocratique, respect dans la prise de parole de l'écoute, équité sans jugement.  
Choix à la majorité selon critères objectifs.  
Compte-rendu ponctuels aux élus chargés du CMJ

Commissions : Sports et Loisirs :  
Vie locale :  
Embellissement du village :  
Communication :

Communication : Article sur le bulletin municipal  
Articles Dépêche et Petit Journal  
Affichage Mairie  
Spots radio  
Site internet de la Mairie

## Réalisations du CMJ depuis sa création :

La première, le K'ré Ron, espace de pique nique sur le terrain près de la bibliothèque.

Courrier de sensibilisation au stationnement dangereux autour de l'ancienne école

Courrier à la Gendarmerie de Léguevin concernant rodéos, tags et vandalisme.

Collecte de bouchons sur les écoles, mairie, bibliothèque

Participation aux 10 ans du CMJ de Balma et aux 10 ans du CMJ de Colomiers

Participation à des émissions radio avec RADIO DE LA SAVE

Participation aux commémorations aux monuments aux morts avec l'ARAC

Participations aux événements de la vie du village (inaugurations, manifestations...)

Participation à des réunions de Conseil Municipaux de Lévignac

Participation au repas des anciens

Organisation d'un concours pour le choix du nom de la nouvelle école élémentaire

Organisation d'un concours photo du village

Réalisation d'un skate-park en collaboration avec l'association No 'Brain

Réalisation d'une aire de jeux pour enfant de 2 à 8ans

Mise en place d'un appareil de sac pour déjections canines

Installation de bancs proche de l'école élémentaire  
Création d'un blog